

FURM35000A



Security Tech Germany

Avertisseur de chaleur/de fumée radio
Smartvest



Manuel d'utilisateur

F



0359

0359-CPR-00493

EN 14604:2005/AC:2008

Version 1.3

FURM35000A#1115

Sommaire

Introduction.....	4
Consignes de sécurité.....	6
Étendue de la livraison.....	9
Caractéristiques techniques	9
Principe de fonctionnement et caractéristiques	10
Comportement en cas d'alarme.....	12
Sélection du lieu de montage.....	12
Montage et mise en service	15
Affichages et fonctions	17
Entretien et maintenance	26
Garantie.....	29
Élimination	30
Déclaration de conformité.....	31

Sommaire

Déclaration de performance.....	31
---------------------------------	----

Introduction

Introduction

Remarques relatives au manuel d'utilisateur

Chère cliente, cher client,

Nous sommes heureux que vous ayez choisi notre produit et nous vous remercions de votre confiance ! Vous avez fait le bon choix.

Ce dispositif d'alarme de fumée (également dénommé ci-après « détecteur » ou « appareil ») a été développé et fabriqué avec le plus grand soin pour vous avertir à temps du risque d'un incendie. Veuillez lire ce manuel d'utilisateur dans son intégralité et respecter toutes les consignes afin d'être en mesure de manier l'appareil le mieux possible.

Ce guide est un manuel de montage et de maintenance.

Utilisation conforme

Utilisez l'appareil exclusivement aux fins pour lesquelles il a été construit et conçu ! Toute autre utilisation est considérée comme non conforme !

Cet appareil est destiné uniquement à l'usage suivant :

- la détection d'incendie ou de fumée chez les particuliers

Ce dispositif d'alarme de fumée est équipé d'une fonction d'avertissement pour la chaleur. Il ne s'agit cependant pas d'un détecteur de chaleur selon la définition de la norme EN 54 ou d'autres normes légales relatives aux dispositifs de détection d'incendie.

Introduction

Limite de la responsabilité

Vos droits se limitent à la réparation ou au remplacement de ce produits tel que fourni à la livraison. ABUS Security Center décline toute responsabilité pour les dommages consécutifs spéciaux, fortuits ou secondaires comprenant sans s'y limiter les manques à gagner engendrés, les pertes de marchés, la perte ou la restauration de données, les coûts pour les dispositifs de remplacement, les temps d'immobilisation, les dommages matériels et les exigences de tiers à la suite de demandes de restauration issues notamment de la garantie contractuelle et légale ou de dommages et intérêts indifféremment d'autres dispositions de garantie restreintes ou définies par la loi, ou, au cas où la garantie limitée ne s'applique pas, l'étendue de la responsabilité d'ABUS Security-Center se limite au prix d'achat du produit.

Sous réserve de modifications du contenu du présent document sans préavis.





© ABUS Security-Center GmbH & Co. KG, 03/2016

Consignes de sécurité

Consignes de sécurité

Signification des pictogrammes

Les pictogrammes suivants sont utilisés dans la documentation ainsi que sur le matériel :

Symbol e	Mot-signal	Signification
	Danger	Avertissement de risques de blessures ou de risques pour votre santé.
	Danger	Avertissement de risques de blessures ou de risques pour votre santé liés à une tension électrique.
	Important	Consigne de sécurité relative aux dommages possibles sur l'appareil/les accessoires.
	Remarque	Remarque sur les informations importantes.

Consignes de sécurité

Pile

L'appareil est alimenté par deux piles AA remplaçables de 1,5 V.



- Une exposition directe à la chaleur forte peut endommager les piles. Pour cette raison, ne posez pas l'appareil sur des sources de chaleur (p. ex. radiateurs) et ne l'exposez pas directement aux rayons du soleil.
- Les piles ne sont pas rechargeables !
- Ne retirez les piles que si vous devez les remplacer, sinon l'appareil ne pourra pas vous avertir en cas de danger.
- Afin de garantir une longue durée de vie et un fonctionnement sûr, nous recommandons l'utilisation des piles de qualité suivantes : « Gold Peak Group GP15A » ou « Energizer E91 ».
- Dès que vous remplacez les piles, vérifiez que l'appareil fonctionne correctement.

Consignes de sécurité

Emballage



- Ne laissez pas les emballages ni les petites pièces à portée des enfants : risque d'asphyxie !
- Retirez tout le matériel d'emballage avant d'utiliser l'appareil.

Fonctionnement de l'appareil

Respectez les règles ci-dessous pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil :



- L'appareil ne doit pas être couvert !
- L'appareil ne doit être ni peint ni tapissé !
- Vous ne devez en aucun cas ouvrir ou réparer l'appareil. Un non-respect entraîne l'annulation de la garantie.
- A l'issue d'une chute de l'appareil ou en présence d'autres endommagements découlant d'une chute, son utilisation n'est plus autorisée.

Principe de fonctionnement et caractéristiques

Étendue de la livraison

- Dispositif d'alarme de fumée ABUS avec piles incluses
- Manuel d'utilisateur
- Matériel d'installation

Caractéristiques techniques

• Alimentation électrique	2 piles alcalines 1,5 V (remplaçables)
• Détection de fumée	Réflexion photoélectrique
• Détection de chaleur	54 °C – 70 °C
• Consommation de courant	< 4 µA (veille) < 40 mA (alarme)
• Température de fonctionnement	0 °C à 40 °C
• Humidité de l'air	10 % à 93 % (sans condensation)
• Pression acoustique	> 85 dB (A)@3 m
• Dispositif de neutralisation de l'alarme	< 10 minutes
• Portée de détection	40 m ² max. à l'intérieur d'une pièce
• Lieu de montage	Plafond (uniquement dans les pièces intérieures)
• Fréquence radio	868,3 MHz

Étendue de la livraison | Caractéristiques techniques

Principe de fonctionnement et caractéristiques

- Les gaz, les vapeurs et la lueur du feu/les flammes ne sont pas détectés par le dispositif d'alarme de fumée !
- Il est possible que les personnes ayant des problèmes d'ouïe n'entendent pas l'alarme ! Des détecteurs avec signalisation visuelle supplémentaire sont disponibles à cet effet !
- Des rayonnements électromagnétiques très élevés peuvent restreindre le fonctionnement du détecteur. Pour cette raison, n'installez pas le détecteur à proximité d'appareils à rayonnement électromagnétique ou d'aimants.
- Le dispositif d'alarme de fumée fonctionne selon le principe optique (réflexion photoélectrique) et est pourvu d'une chambre de mesure dans laquelle les particules de fumée qui y pénètrent sont mesurées.
- Si le seuil d'alarme est dépassé, une alarme sonore puissante retentit. De plus, le dispositif d'alarme de fumée est équipé d'une sonde thermique qui déclenche une alarme en cas de dépassement d'une valeur seuil.
- L'alarme s'arrête dès que la fumée a disparu de la chambre de mesure et/ou que la température est revenue à un niveau normal.

Principe de fonctionnement et caractéristiques

Comportement en cas d'alarme | Sélection du lieu de montage

Comportement en cas d'alarme

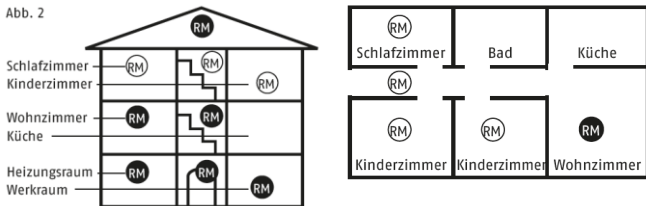


- (1) Avertissez toutes les personnes présentes.
- (2) Aidez les enfants, les personnes handicapées, âgées et malades.
- (3) Fermez toutes les portes et les fenêtres derrière vous.
- (4) Quittez immédiatement la maison.
- (5) N'utilisez pas l'ascenseur.
- (6) Alerte les pompiers : tél. 112.

Sélection du lieu de montage

Sélection du lieu de montage

Abb. 2



Les dispositifs d'alarme de fumée doivent être installés en tant qu'équipement minimum (RM) dans toutes les chambres et les couloirs servant d'issues de secours, toujours au milieu de la pièce (fig. 2) et uniquement au plafond (pas de montage encastré). Choisissez le lieu de montage le plus élevé possible avec un écart minimum de 50 cm par rapport aux murs, meubles et lampes environnants. Un équipement optimal (RM) est obtenu si les appareils sont installés également dans les autres pièces ainsi que dans les cages d'escaliers. Le dispositif d'alarme de fumée n'est en général pas nécessaire dans les salles humides (salle de bain, toilettes, etc.) en raison du faible risque d'incendie.

Veillez tenir compte des graphiques figurant dans ce manuel et des informations détaillées de la norme EN14676 « Dispositif d'alarme de fumée pour habitations, appartements et pièces avec utilisation similaire (montage, usage et entretien) » !

Où le dispositif d'alarme de fumée ne doit pas être installé

Sélection du lieu de montage



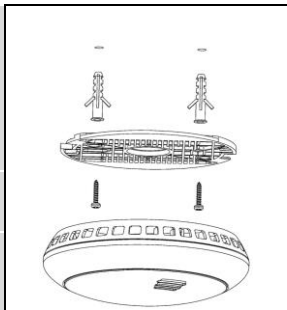
- à l'air libre (utilisation uniquement dans des pièces fermées) ;
- dans des pièces où l'alarme peut être déclenchée par des facteurs perturbateurs (vapeur, condensation, fumée « normale », buée, poussière, saleté ou graisse) ;
- à côté d'une hotte ou de bouches d'aération similaires (courant d'air) ;
- dans les zones où la température peut tomber en dessous de 0 °C ou monter au-dessus de 40 °C.
- sur un support instable, dont les caractéristiques le rendent inadapté au montage de chevilles.

Montage et mise en service

Montage et mise en service

Exécutez les étapes suivantes dans l'ordre indiqué pour monter le détecteur au plafond :

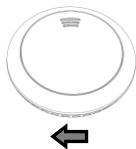
1. Détachez le dispositif d'alarme de fumée du socle du boîtier en tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
2. Placez les piles en respectant la polarité.
3. Marquez les trous à percer à travers le socle du boîtier.
4. Percez les trous et posez les chevilles nécessaires, puis vissez le socle du détecteur.



Assurez-vous, lors du marquage des trous à percer, de l'absence de lignes/câbles électriques et de tuyaux ou autres composants d'installation importants derrière le lieu de montage !

Montage et mise en service

- Fixez le dispositif d'alarme de fumée sur le socle du boîtier en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.



En cas de non-respect des indications relatives au choix du lieu d'installation et au montage, il peut y avoir risque de blessures, p. ex. par la chute de dispositifs d'alarme de fumée.

Affichages et fonctions

Affichages et fonctions

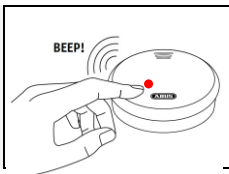
État de fonctionnement normal

En état de fonctionnement normal, la LED rouge de contrôle située sous le couvercle du boîtier clignote toutes les 40 secondes et signale que le détecteur fonctionne.

Affichages et fonctions

Test de l'électronique de l'appareil

Vérifiez régulièrement le fonctionnement du dispositif d'alarme de fumée en appuyant sur la touche test. Le signal sonore retentit et la LED rouge « ALARME » clignote. Cela ne signifie pas qu'il y a de la fumée d'incendie dans l'air ambiant, mais confirme le fonctionnement correct du détecteur.



Testez impérativement le fonctionnement du détecteur après l'installation. De plus, une vérification régulière est recommandée.



Maintenez une distance de la longueur du bras par rapport à l'appareil pour protéger votre ouïe.



Pour effectuer le test, appuyez sur la touche test pendant 3 à 5 secondes.

Si la touche test reste enfoncée pendant 15 secondes, le détecteur de fumée se remet en réglages d'usine et perd ainsi la connexion avec le système Smartvest et les autres dispositifs d'alarme de fumée.

Affichages et fonctions

Pile usée

Si la tension de la pile ou du détecteur est inférieure à une certaine valeur, celui-ci émet un signal sonore d'avertissement (toutes les 40 secondes). Quand ce signal d'avertissement retentit, les piles du détecteur doivent être remplacées sans délai ! Ce signal peut être désactivé pendant 8 heures en appuyant sur la touche test.



À partir du moment du premier signal d'avertissement de la pile, le détecteur est encore opérationnel pendant au moins 30 jours et pleinement fonctionnel !

Autotest avec message d'erreur automatique

Le dispositif d'alarme de fumée subit un autotest de manière périodique. Si la sensibilité de déclenchement du détecteur passe sous un seuil minimal nécessaire (p. ex. en cas d'encrassement excessif de la chambre de mesure de la fumée), le détecteur siffle toutes les 40 secondes. Ce signal peut être désactivé pendant 8 heures en appuyant sur la touche test.



Si le message d'erreur ne peut pas être éliminé par le nettoyage du détecteur, celui-ci doit être remplacé sans délai (voir chapitre « Entretien et maintenance ») !

Affichages et fonctions

État d'alarme : Fumée

Si de la fumée d'incendie est détectée, un signal d'alarme sonore puissant à impulsion retentit et la LED rouge clignote à courts intervalles. Procédez dans ce cas comme il est décrit au chapitre « Comportement en cas d'alarme ».

Signal d'alarme 0,5 s - Pause 0,5 s – Signal d'alarme 0,5 s – Pause 0,5 s –
Signal d'alarme 0,5 s – Pause 1,5 s

État d'alarme : Chaleur

Si l'appareil détecte de la chaleur, un puissant signal d'alarme pulsatoire retentit et la LED rouge clignote à courts intervalles. Procédez dans ce cas comme il est décrit au chapitre « Comportement en cas d'alarme ».

Signal d'alarme 0,2 s - Pause 0,1 s

Alarme déclenchée par signal radio

Si le détecteur est informé d'une alarme par un autre détecteur, un puissant signal d'alarme pulsatoire retentit et la LED rouge clignote à courts intervalles.

Signal d'alarme - Signal d'alarme - Pause 1,2 s

Affichages et fonctions

Dans le même temps, le détecteur informé d'une alerte vérifie combien de temps dure la notification radio émise par un autre détecteur.

Le signal d'alarme pulsatoire s'arrête 60 secondes après l'arrêt du détecteur qui a déclenché l'alarme.

Pour raccourcir cette durée, le signal d'alarme pulsatoire peut être arrêté au bout de 30 secondes en appuyant sur la touche Test (1 seconde).

Alarme test déclenchée par signal radio

Effectuez le test comme il est décrit au chapitre « Test de l'électronique de l'appareil ».

Si d'autres détecteurs avertisseurs de chaleur et de fumée sans fil sont connectés avec le système Smartvest, ceux-ci seront informés du test et valideront le test pendant 60 secondes.

Un puissant signal d'alarme pulsatoire retentit et la LED rouge clignote à courts intervalles.

Vous pouvez arrêter le détecteur 30 secondes après le début du test en appuyant sur la touche test (1 seconde).

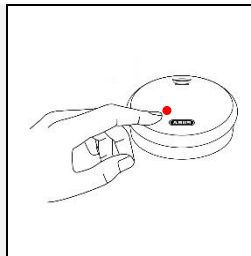
Affichages et fonctions

Fonction de neutralisation de l'alarme (mode Hush)

Si le détecteur se trouve en état d'alarme, il est possible de désactiver l'alarme sonore pendant 8 minutes en appuyant sur la touche test.

Si la fonction de neutralisation de l'alarme est activée, la LED rouge clignote toutes les 8 secondes.

Si de la fumée est toujours présente dans la chambre de mesure après ces 8 minutes, l'alarme sonore retentit à nouveau.



Affichages et fonctions

Connecter le détecteur à la centrale d'alarme Smartvest



L'avertisseur de chaleur/de fumée radio Smartvest peut être connecté à une centrale Smartvest. Pour cela, reportez-vous aux instructions figurant dans l'application Smartvest. La procédure d'apprentissage doit d'abord être démarrée dans l'application. Placez ensuite les piles dans le détecteur pour permettre la connexion entre le détecteur et la centrale.

Une fois que le détecteur est connecté à la centrale Smartvest, il alerte en cas d'urgence tous les autres avertisseurs de chaleur/de fumée radio Smartvest à sa portée qui sont connectés à la même centrale d'alarme Smartvest, ainsi que la centrale elle-même. Celle-ci réagit ensuite en fonction des paramètres réglés pour le cas d'urgence : par exemple, elle active des sirènes ou envoie des signaux.

Affichages et fonctions

Connecter le détecteur à d'autres détecteurs identiques



Même sans centrale d'alarme Smartvest, l'avertisseur de chaleur/de fumée radio Smartvest peut aussi être connecté à d'autres avertisseurs de chaleur/fumée radio Smartvest. Pour cela, suivez les étapes ci-après :

1. Définissez un détecteur comme détecteur central.
2. Insérez les piles dans le détecteur central et attendez 3 secondes.
3. Maintenez la touche test appuyée pendant plus de 10 secondes, jusqu'à ce que la LED commence à clignoter rapidement. Relâchez ensuite la touche test.
4. Insérez les piles dans le détecteur qui doit être connecté au détecteur central, puis attendez quelques secondes. La connexion s'effectue automatiquement.
5. Vérifiez que les détecteurs ont bien été connectés l'un à l'autre : pour cela, maintenez la touche test de l'un des détecteurs appuyée jusqu'à ce que le signal d'alarme ait retenti 3 fois. Les détecteurs connectés affichent désormais l'état d'alarme « Signalisation radio ».

Affichages et fonctions

6. Appuyez sur la touche test pendant 15 secondes afin de remettre le détecteur de fumée en réglages d'usine et de couper la connexion avec les autres dispositifs d'alarme de fumée.

Entretien et maintenance

Entretien et maintenance

Que faire en cas de fausse alerte ?

Les causes possibles de fausses alertes peuvent être : travaux de soudure et de découpe, travaux de brasage et autres travaux à chaleur forte, travaux de sciage et de ponçage, poussière engendrée par des travaux de construction ou de nettoyage, effets électromagnétiques extrêmes, fluctuations de température entraînant la condensation de l'humidité dans le détecteur.



- Recouvrez ou retirez temporairement le détecteur en cas de travaux effectués à côté du détecteur risquant de déclencher une fausse alerte. À la fin des travaux, l'état de fonctionnement initial doit toutefois être impérativement rétabli et vérifié !

Nettoyage

Conformément à la norme d'application allemande DIN 14676, le bon fonctionnement de chaque dispositif d'alarme de fumée installé doit être vérifié régulièrement et assuré par des mesures d'entretien.

Ceci comprend une inspection au moins une fois tous les 12 +/- 3 mois, y compris maintenance et vérification du fonctionnement des signaux d'avertissement.

Entretien et maintenance

Les résultats et les mesures prises doivent être documentés.



- Les détecteurs poussiéreux doivent être nettoyés. Les dépôts de poussière dans les fentes de ventilation peuvent être éliminés par aspiration ou par soufflage.
- Si nécessaire, la poussière peut être retirée à l'aide d'un pinceau.
- La surface peut être nettoyée à l'aide d'un tissu légèrement imbibé de savon.
- Veillez à ce que de l'eau ne pénètre pas à l'intérieur de l'appareil. Ne lavez pas l'appareil au lave-vaisselle.
- N'employez ni brosse dure, ni moyen de nettoyage pointu ou tranchant, ni produit de nettoyage récurant ou décapant, ni produit chimique !

Maintenance



- Les composants électroniques de chaque dispositif d'alarme de fumée sont soumis au vieillissement. De plus les grilles de protection contre les insectes et la chambre de mesure de la fumée se salissent inévitablement avec le temps.

Entretien et maintenance

- Afin de pouvoir garantir le bon fonctionnement de chaque dispositif d'alarme de fumée, celui-ci doit être remplacé au plus tard 10 ans après sa mise en service !

Remplacement de la pile



- Tournez le détecteur dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez-le de son support.
- Retirez les piles usées.
- Insérez deux nouvelles piles en respectant la polarité.
- Testez le dispositif d'alarme de fumée. Pour ce faire, maintenez la touche test appuyée pendant plus de 5 secondes. Le détecteur doit alors reproduire ce modèle : 3 signaux d'alarme, 1,5 secondes de pause.
- Remontez ensuite le détecteur sur son support en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Garantie

Garantie



- Le plus grand soin est apporté à la conception et à la fabrication des produits ABUS en conformité avec les normes en vigueur.
- La garantie couvre uniquement les vices résultant de défauts matériels ou de fabrication présents au moment de la vente. En présence d'un défaut matériel ou de fabrication avéré, le dispositif d'alarme de fumée est réparé ou remplacé à la discrétion du donneur de garantie.
- La garantie se termine, dans de tels cas, à expiration de la durée d'origine de la garantie de 2 ans. Toute revendication dépassant ce cadre est expressément exclue.
- Les piles jointes à la livraison sont exclues de la garantie.
- ABUS décline toute responsabilité pour les vices et dommages résultant d'effets extérieurs (p. ex. avaries de transport, emploi de la force, manipulation incorrecte), d'une

Garantie | Élimination

utilisation inappropriée, de l'usure normale ou de la non-observation des présentes instructions.



- En cas de demande dans le cadre de la garantie, il convient de joindre au dispositif d'alarme de fumée faisant l'objet de la réclamation l'original du justificatif d'achat sur lequel est mentionné la date d'achat ainsi qu'une brève description du défaut.
- Si vous deviez constater un défaut déjà présent à l'achat sur le dispositif d'alarme de fumée, nous vous prions de vous adresser directement à votre revendeur au cours des deux premières années.

Élimination



Éliminez l'appareil conformément à la directive UE relative aux vieux appareils électriques et électroniques 2002/96/CE - WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment). En cas de doute, veuillez vous adresser aux autorités communales compétentes en matière d'élimination. Vous recevrez les informations sur les points de reprise de vos vieux appareils p. ex. auprès de l'administration communale ou municipale locale, des entreprises locales d'élimination des déchets ou auprès de votre revendeur.

Déclaration de conformité | Déclaration de performance

Déclaration de conformité

ABUS Security-Center GmbH & Co. KG, Linker Kreuthweg 5, 86444 Affing, déclare par la présente que l'appareil FURM35000A est conforme aux exigences fondamentales et aux autres prescriptions en vigueur des directives suivantes :

93/68/CEE Directive The CE Marking

Directive 1999/5/CE R&TTE

Directive 2011/65/UE Restriction of Hazardous Substances (RoHS)

Directive 2012/19/UE Waste from Electrical and Electronic Equipment (WEEE)

La déclaration de conformité est disponible à l'adresse suivante :

ABUS Security-Center GmbH & Co. KG, Linker Kreuthweg 5, 86444 Affing, ALLEMAGNE

Déclaration de performance

Ce dispositif d'alarme de fumée est contrôlé et certifié conformément au Règlement EU 305/2011 sur les produits de construction. Le respect constant des prescriptions légales et normatives est surveillé par des contrôles réguliers et indépendants de la production.

La déclaration de performance **FURM35000A#1115** est consultable à l'adresse www.abus.com